

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16244**

### Intitulé

Maître-chien en sécurité privée

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation

Directeur

### Niveau et/ou domaine d'activité

**V (Nomenclature de 1969)**

**3 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

344t Surveillance, lutte contre la fraude, protection et sauvegarde des biens et des personnes

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le maître chien en sécurité privée est un spécialiste en cynophilie qui effectue des activités de sécurité privée et de gardiennage conformément à un cahier des charges établi. Ses missions sont :

- 1) Contrôle d'accès
- 2) Rondes de sécurité
- 3) Interventions
- 4) Gestion d'un poste de sécurité
- 5) Conduite du chien

Dans des établissements privés ou publics le MCSP intégré à une équipe et sous les ordres de sa hiérarchie assure :

- L'accueil et le contrôle d'accès à un espace déterminé (piétons, véhicules, marchandises...);
- Des rondes dans le cadre de la prévention et de la dissuasion des actes de malveillance et d'incendie par la réalisation de circuits de vérifications pré définis ;
- Interventions (incendie, secourisme, malveillance) ;
- La gestion d'un poste de sécurité (alarmes, alerte, détection électronique, clés, badges d'accès; moyens de communication, vidéosurveillance, télésurveillance...);
- Conduite du chien dans le respect de la réglementation concernant l'activité, le métier et l'usage du chien, et dans le cadre général du droit. (notamment en légitime défense)

Détecter, appréhender et maîtriser un individu à l'aide de son chien .

Toutes ces activités sont encadrées par différentes réglementations et obligations de formation professionnelles.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Sécurité privée

Maître chien - agent de prévention et de sécurité

### Codes des fiches ROME les plus proches :

**K2503** : Sécurité et surveillance privées

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Après formation en centre et/ou à distance par internet, la certification comporte trois composantes : portant sur les thèmes suivants : Lois du 12 juillet 1983 et ses décrets.

La légitime défense, le flagrant délit, la non assistance à personne en péril et à l'omission d'empêcher un crime ou un délit, la mise en danger d'autrui,

Législation, classification, détention et usage des armes, Respect de la vie privée et du droit de propriété,

Les libertés individuelles (liberté d'aller et de venir) l'atteinte à l'intégrité physique, Définition et classification des infractions, Le vol.

Unité de valeur 'Technique' portant sur les pratiques suivantes :

Connaissance du milieu de la cynophile et de sa réglementation, du chien et de la physiologie de l'animal.

Maîtrise de l'animal dans le contexte l'activité de surveillance et gardiennage.

Traitement de la malveillance, palpation de sécurité, inspection visuelle des bagages à main, prévention et sécurité incendie, alarme, alerte, gestion et utilisation des moyens d'assistance et de secours aux personnes, compte rendu et rapport.

Utilisation de l'outil informatique, des moyens de communication (téléphone, radio)

Unité de valeur 'Relationnel' concernant les éléments suivants :

Attitude et comportement professionnels, communication, gestion du stress et des conflits, Code de déontologie, conventions collectives, tenue professionnelle.

Les rapports avec la police, gendarmerie, les secours, le public,

La certification est délivrée au vue des résultats obtenus lors de différentes épreuves :

1- Epreuve pratique

Mise en situation du binôme sur des exercices divers (discipline-obéissance-obstacles-mordants)

Parcours de ronde avec gestion d'incidents, tenue d'un poste de garde, accueil, filtrage, contrôle d'accès et incidents spécifiques aux «

stadiers » ou « agents « événementiel ».

Rédaction de compte rendu et/ou rapport, tenue d'une main courante.

2- Epreuve théorique

Portant sur les connaissances du cadre réglementaire et administratif de la profession en respectant les dispositions communes du décret n°2005-1122 du 6 septembre 2005 sur l'aptitude professionnelle des dirigeants et salariés et plus précisément les articles 2 et 10.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	4 personnes : - Le Président du jury - 1 responsable d'équipe cynophile en sécurité privée - 1 Agent de sécurité cynophile de plus de 3 ans d'ancienneté dans le métier - Un formateur en cynophilie Le jury respectera la parité hommes/femmes
En contrat de professionnalisation	X	4 personnes : - Le Président du jury - 1 responsable d'équipe cynophile en sécurité privée - 1 Agent de sécurité cynophile de plus de 3 ans d'ancienneté dans le métier - Un formateur en cynophilie Le jury respectera la parité hommes/femmes
Par candidature individuelle	X	4 personnes : - Le Président du jury - 1 responsable d'équipe cynophile en sécurité privée - 1 Agent de sécurité cynophile de plus de 3 ans d'ancienneté dans le métier - Un formateur en cynophilie Le jury respectera la parité hommes/femmes
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	4 personnes : - Le Président du jury - 1 responsable d'équipe cynophile en sécurité privée - 1 Agent de sécurité cynophile de plus de 3 ans d'ancienneté dans le métier - Un formateur en cynophilie Le jury respectera la parité hommes/femmes

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau V, sous l'intitulé "Maître-chien en sécurité privée" avec effet au 07 novembre 2011, jusqu'au 5 mars 2018.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 30 juillet 2018 publié au Journal Officiel du 07 août 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau V, sous l'intitulé "Maître-chien en sécurité privée" avec effet du 05 mars 2018, jusqu'au 07 août 2020.

**Pour plus d'informations****Statistiques :**

66 stagiaires certifiés en 2011

**Autres sources d'information :**

<http://www.iesc.fr>

**Lieu(x) de certification :**

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Moselle ( 57) [Hagondange]

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin ( 67) [Saverne]

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meuse ( 55) [Bar le Duc]

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Haut-Rhin ( 68) [Rouffach]

IESC formation - Institut européen pour la sécurité et la communication formation : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Marne ( 51) [Marolles]

- Centre de formation IESC 35 rue Georges Wodli 57302 Hagondange

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

- Centre de formation IESC - 35 rue Georges Wodli - 57302 HAGONDANGE

- Centre de formation IESC - Rue Marcel d'Harreville 88650 ANOULD

- Timothée Leconte

Siège : 77760 BOULAN COURT

Etablissement secondaire : Route nationale - 77300 FONTAINEBLEAU

- HM Cynophile - route de Nangis - Tertre de Chérisy - 77000 VAUX LE PENIL

- ASCALON FORMA PRO - 22 rue Edith Piaf - 72000 LE MANS-

- Centre Canin du Haut de l'Arize - Lieu dit La Maurère - Gouzens - 31330 MONTESQUIEU VOLVESTRE

- Centre canin La Grignande - Les Prés des Lômes - 30620 AUBORD

- Azur cyno formation :

\* La Ségurana E1 - 114 Avenue Henry Dunant - 06000 NICE

\* 2001 boulevard Sauvaigo 06570 SAINT PAUL DE VENCE

- Cynoform - Le Bourg - 63710 LE VERNET SAINTE MARGUERITE

- Acticyno pro - ACP - 16, Louvain - 35580 GOUEN

\* Lieu de formation et d'examen : La Massaye - 35580 PONT REAN

- Fénix consulting - 71 Route Ligne Paradis - Immeuble l'Atrium - 97410 SAINT PIERRE - LA REUNION

Etablissement secondaire : France instruction cynophile - Terrain les batteries - Rue Louis Denis - 62137 COULOGNE

- Tonnerre 511 delta - 18 rue Gleize - 64100 BAYONNE

- DM formation - Dressage Malveillance Formation - 1 impasse Caumont - 59243 QUAROUBLE

Lieu de dispense de la formation et d'examen :

\* Site de la société CTECA - rue Laennec - 62217 TILLOY LES MOFFLAINES

\* Rue du Docteur Roux - 02700 QUESSY

\* Club canin C.E; Renault Douai - chemin des postes - 59553 CUINCY

- Centre K9 France - 140, rue du Faubourg Saint-Nicolas - 77100 MEAUX

lieu dispense : rue du hameau de Sarcy 77580 BOULEURS

- CFSC MARTINIQUE - Centre de formation sécurité cynophile - Route de Fragile - Quartier Beauregard - 97240 LE FRANCOIS

- ANIMAG - rue Fortuné Constant - 97139 LES ABYMES

- L'école du chien - 12-14 rue Anégada - Cz IFTG Hope Estate - 97 SAINT-MARTIN

- NCO formations globales - Les Carrières Noires - Le bois Les Pièrrières - 17620 ECHILLAIS

- Centre canin 82 - 132 chemin d'Austrie - 82000 MONTAUBAN

- Desform enseigne - Master institute - 25 Boulevard Edouard Herriot - 130008 MARSEILLE

Etablissements secondaires :

\* 201 route de la Seds - 13127 VITROLLES

\* 55 rue Ronsard 83000 TOULON

- Centre Croc Blanc - 6, allée Paul Signac - 92110 CLICHY

Lieux de dispense de la formation et examens :

\* route de Courcelles - 95650 PUISEUX PONTOISE

\* Sente des cures - 78270 ANDRESY

- Ecole centrale du chien - ECC - 87 rue des mésange 41220 VILLENY

Lieux de dispense de la formation :

\* 71 rue des blancs bouleaux 41220 VILLENY

\* La scierie 41220 VILLENY

Lieu d'examen : La scierie 41220 VILLENY

- JMP FORMATIONS - 74 rue nationale - 57350 STIRING WENDEL

Lieux de formation et d'examen :

\* 74 rue nationale - 57350 STIRING WENDEL

\* Aéroport Calais Dunkerque - Avenue Henri Sainsard - 62730 MARCK

\* ZI des six Mariannes - rue des entrepreneurs - 59124 ESCAUDAIN

\* Zone artisanale La Ronze 91 chemin des églantiers 69440 TALUYERS

- Teurnier Philippe - PRO-DOG-SERVICE - 6 La Guerche - 35550 SIXT SUR AFF

- DM FORMATION - 27 Rue du Tapage - 59269 ARTRES

**Historique de la certification :**